

En Poitou-Charentes, la réussite des stocks n'a pas la même importance suivant le niveau d'intensification en élevage allaitant

Gérard Hoppenreys et Groupe PRDA Systèmes herbagers de Poitou-Charentes

Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres, 81, rue de Chachon, BP 15, F-79301 Bressuire cedex ; Gerard.hoppenreys@deux-sevres.chambagri.fr

L'herbe assure au minimum 80% des besoins annuels du troupeau allaitant et 60 à 100% des stocks. **Les éleveurs exploitent l'herbe selon 2 optiques différentes : soit ils privilégient la constitution de stocks pour la période hivernale et estivale, soit ils mettent en avant le pâturage et les techniques pour une valorisation optimale de l'herbe.** C'est l'excédent de production d'herbe vis-à-vis des besoins qui permet d'assurer des stocks de sécurité. Ce texte se propose de faire état des pratiques en élevage allaitant à partir de deux situations contrastées.

Les éléments chiffrés sont tirés des données collectées lors d'une enquête chez 35 éleveurs et des observations dans deux exploitations bovines allaitantes du nord des Deux-Sèvres (Tableau 1).

TABLEAU 1 – Présentation de deux types d'élevages allaitants contrastés dans le nord des Deux-Sèvres.

	Système semi intensif Priorité : les stocks		Système extensif Priorité : le pâturage	
Main d'œuvre	1,5 UMO		1,0 UMO	
SAU	86,5 ha		86 ha	
Troupeau allaitant	90 vaches charolaises (système naisseur engraisseur)		50 vaches limousines (système naisseur)	
Chargement (UGB/ha SFP)	1,90 165 UGB / 81,7 ha SFP		1,10 68 UGB / 69 ha SFP	
Maïs ensilage (ha et t MS de stocks)	13 ha	150 t MS	0 ha	0 t MS
Ensilage herbe enrubanné (ha et t MS stocks)	20 ha	140 t MS	12.5 ha	51 t MS
Foin 1 ^{ère} et 2 ^{ème} coupe et stocks (ha et t MS stocks)	18 + 20 ha	200 t MS	9,7 + 6,2 ha	59 t MS
MS stockées (t/UGB), dont d'herbe (%)	2,7 t MS /UGB	65%	1,7 t MS/UGB	100%
Chargement pâturage printemps (ares/UGB)	30		56	
EBE/UMO (€) (conjuncture 2009/2010)	27 200 €		22 314 €	
Capital d'exploitation/UMO (€) (2009/2010)	349 300 €		246 410 €	

1. La réalisation des stocks dépend aussi de la conduite au pâturage

La productivité des surfaces pâturées doit permettre de libérer des surfaces pour la réalisation de stocks. L'analyse des pratiques montre que la rotation entre parcelles pâturées est faible et s'arrête en général l'été. Chaque lot (de 3 à 7) dispose de 1 à 6 parcelles (3 en moyenne). Les parcelles ont une superficie de 2,7 ha pour un temps de séjour de 12 jours en moyenne (5 à 21 jours). La date de mise à l'herbe varie du 1^{er} mars au 15 avril (le 1^{er} avril en moyenne). Suivant le choix de niveau d'intensification, la stratégie de constitution de stocks diffère. Le pâturage couvre 70% des besoins chez les plus extensifs, alors qu'il ne couvre que 40% chez les plus intensifs.

Pour les 2 exploitations, une différence importante se situe dans le pilotage de la quantité d'herbe offerte aux animaux.

Chez l'éleveur intensif, celui-ci s'assure d'une quantité d'herbe sur pied suffisante avant de démarrer la saison de pâturage. Le pâturage de la surface avant maïs retarde l'entrée sur les prairies principales qui constituent la chaîne de pâturage du printemps (entrée à une hauteur de 18 cm pour le début de cette période). Le troupeau consomme la totalité de la biomasse d'herbe produite jusqu'en début d'été. **La pression au pâturage (20 ares/UGB) est telle que la constitution d'une réserve d'herbe sur pied en fin de printemps (2 jours d'avance au 1^{er} juillet) est improbable.** La distribution de fourrage l'été devient nécessaire en attendant le relais des surfaces disponibles après les fauches. Il faut prévoir 0,5 t MS/UGB pour une partie du troupeau ; 1/3 des stocks nécessaires sont constitués d'ensilage de maïs..

TABLEAU 2 – Les pratiques contrastées d’exploitation de l’herbe de deux élevages allaitants dans le Nord des Deux-Sèvres.

	Système semi intensif Priorité : les stocks	Système extensif Priorité : le pâturage
Pâturage de printemps (jusqu’au 1/7)		
Mise à l’herbe	Sur prairies pâturées avant mais le 25/3	Déprimage avant foin début mars
Lots en pâture	Vaches pleines sans les veaux nés d’automne +génisses 6mois et 18 mois	Vaches et veaux et génisses
Nombre de parcelles	4 parcelles	11 parcelles
Intervalle de retour	25-30 jours	38 à 70 jours
Type de pâture (fertilisation)	P. naturelles / P. temporaire (33 N)	P. naturelles / associations (0N)
Hauteur d’entrée des parcelles	10 puis 22 cm (juin)	6 puis 20cm (juin) ; 10cm (juillet)
Jours d’avance au 1 ^{er} juillet	2 jours	39 jours
Fauches		
Type de prairie pour l’ensilage	RGI ou RG hybride ou PT/trèfle violet	PT RGA/trèfle violet
Type de prairie pour le foin	Graminée pure ou PN	Foin prairie > 5ans
Fumure N ensilage/foin	100N ou lisier + 30 N/70 N	0 N
Été - Automne		
Conduite en pâture UGB pâturants l’été / total UGB pâturant printemps	Arrêt pâturage 3 semaines en août (vêlages) 89/131 UGB	Rotation longue foin sur pied et complémentation 58/58 UGB
Distribution de stocks été : - Total MS par UGB en moyenne - Total MS par UGB en 2010	23 t MS pour 44 UGB =0,5 t MS/UGB 71 t MS pour 89 UGB = 0,8 t MS/UGB	Néant 21 t MS/31,2 UGB = 0,7 t MS/UGB
Arrêt du pâturage vaches génisses	20 Octobre 15 Décembre	30 Novembre 15 Décembre

Chez l’éleveur extensif, l’objectif est plutôt de **dominer la pousse de l’herbe**, ce qui oblige à une mise à l’herbe précoce. La défoliation précoce favorise le tallage et améliore la qualité du pâturage. La surface offerte aux animaux (56 ares/UGB) permet d’offrir une biomasse d’herbe plus importante au fur et à mesure du printemps, laissant ainsi le temps à la prairie d’exprimer sa pleine production. Chez cet éleveur, on compte 25 jours d’avance jusqu’au 25 juillet. L’éleveur peut aborder ainsi le début de l’été avec une réserve d’herbe sur pied qui limitera la distribution de fourrages en complément. **Les stocks sont uniquement constitués de foin et d’ensilage d’herbe réalisés pour 70% du volume avant le 5 juin, ce qui réduit la sensibilité à la sécheresse.**

2. Face aux aléas climatiques, la vulnérabilité est trois fois supérieure en système intensif

Sur le début de la période de printemps 2010, le déficit a été de 80 mm d’eau (140 mm de précipitations au lieu de 220 mm d’habitude). L’incidence n’est pas la même pour les 2 éleveurs : pour l’éleveur intensif, il a fallu combler un déficit de récolte de 97 t MS et une consommation de 48 t supplémentaires soit 15 950 € de dépenses. Chez l’éleveur extensif, il a fallu faire face à un déficit de 41 t soit une dépense de 4 510 €.

Chacun des deux éleveurs compte améliorer la sécurité de son système par la constitution de stocks de réserve au delà du besoin strict des animaux, de l’ordre de 2 mois d’avance pour avoir une marge suffisante.

Conclusion

Suite à deux années de sécheresse consécutives, les éleveurs ne pensent plus qu’à reconstituer leurs stocks. Bien souvent, ils souhaitent mettre en place des cultures très productives sans les articuler avec le système en place, ou bien s’agrandir en surface.

Comme il a été relevé lors des enquêtes, des marges de progrès importantes existent dans l’exploitation des prairies, pour faire exprimer à l’herbe son plein potentiel. Cela passe par des modifications des pratiques, souvent simples à mettre en œuvre : cloisonnement, rotations, aménagements de points d’eau, rénovation, entretien des prairies... L’argument de la charge de travail est souvent avancé pour justifier les pratiques ; est-il véritablement déterminant ?